

GUIDE DU PARENT

Document
de référence
à conserver
tout l'été !

Camp de jour de Mont-Saint-Grégoire
et de Sainte-Brigide-d'Iberville

Centre communautaire de Mont-Saint-Grégoire

45, rang de la Montagne, Mont-Saint-Grégoire, QC J0J 1K0

Camp de jour de 8 semaines
Du 25 juin 2025 au 15 août 2025

INSCRIPTION

1- Inscription en ligne via 

Vous pouvez accéder à la plateforme
d'inscription via notre site Web :

www.youhou.zone

2- Par téléphone
514 931-6850

- Sélectionnez votre camp/ville
- Cliquez sur : Inscription, calendrier et tarifs
- Faites votre sélection de semaines et d'activités et suivez les instructions de la plateforme Qidigo.

Inscriptions à partir du
17 mars 2025 - 9 h.

Politique d'annulation

ANNULATION APRÈS LE DÉBUT DU CAMP

Si vous décidez d'annuler un service (semaine de camp, service de garde, sortie) après le début du camp, les conditions suivantes s'appliquent :

Paiement des services déjà reçus :

Vous devrez payer pour les services qui ont déjà été fournis jusqu'à la date d'annulation.
Pénalité d'annulation : une pénalité pourrait être appliquée. Celle-ci correspond à la plus petite de ces deux sommes :
- 50 \$;
- 10 % du coût des services qui n'ont pas encore été reçus.

*Veuillez noter que les frais d'administration sont applicables par enfant.s.



HORAIRE

Service de garde (matin)
7 h à 9 h

Camp de jour
9 h à 16 h

Service de garde (soir)
16 h à 18 h

Frais administratifs

Frais de retard fin de journée de camp/service de garde

Tout retard lors de la cueillette de votre enfant en fin de journée entraînera des frais de 1,00 \$ par minute de retard. Ces frais seront automatiquement facturés à votre compte.



NOUVEAUTÉ

Les demandes de remboursement devront être faites via le formulaire de remboursement accessible sur le site web youhou.zone et seront traitées dans les 10 jours suivant la demande.

ARRIVÉE ET DÉPART

Arrivée et départ pour le séjour d'animation régulier :

Procédure d'arrivée

- **Point de rendez-vous :** Le matin, lors de votre arrivée, l'équipe d'animation vous attendra à l'extérieur dans le parc derrière le centre communautaire.
- **Accueil :** Un animateur viendra à votre rencontre pour vous accueillir et vous demandera le nom de votre enfant. Le nom sera pris en note sur nos feuilles de présence et l'enfant pourra aller rejoindre les autres enfants au parc jusqu'au rassemblement du matin.

Procédure de départ

- **Lieu de départ :** Le point de rendez-vous est le même que celui du matin, par contre si vous arrivez un peu plus tôt que 16 h, il est possible que nous soyons à l'intérieur pour faire notre rassemblement.
- **Vérification des identités :** Pour récupérer votre enfant, assurez-vous d'avoir le code que vous avez choisi. Sans ce code, nous ne pouvons pas laisser partir votre enfant.



RELEVÉ 24

Le Relevé 24 (RL-24) donnant droit au crédit d'impôt provincial sera disponible sur Qidigo avant le délai prescrit par la loi. Il est primordial d'avoir fourni le ou les **numéros d'assurance sociale (NAS)** ainsi qu'une **adresse postale valide**, pour que les relevés soient émis aux noms du ou des parents.



N'oubliez pas que vous, ainsi que les personnes autorisées à venir chercher votre enfant, devez connaître le mot de passe créé lors de l'inscription.





DANS MON SAC

Voici ce qu'on doit retrouver tous les jours dans le sac à dos et qui doit être **IDENTIFIÉ** au nom de l'enfant :

- **Casquette ou chapeau;**
- **Maillot de bain;**
- Crème solaire (de préférence en vaporisateur);
- Serviette de plage;
- Boîte à lunch identifiée (comprenant un lunch **froid**, 2 collations **santé**);
- Souliers de course (obligatoire en tout temps, pas de sandales);
- **Une gourde personnelle** (avec le nom inscrit)

Objet personnel
INTERDIT
Ex. : Gadgets électroniques,
bijoux, jouets.

CODE DE VIE



Non-respect du code de vie

CODE VESTIMENTAIRE

- Vêtements de sport (éviter jupe/robe);
- Souliers de course;
- Chapeau, casquette;
- Éviter les bijoux.



AVERTISSEMENTS

Les avertissements seront donnés selon la charte suivante :

- Avertissement verbal à l'enfant et aux parents
- Avertissement écrit au dossier de l'enfant + signature du parent
- Suspension de l'enfant
Le nombre de jour de suspension peut varier selon la gravité de l'avertissement
- Retrait définitif de l'enfant du camp de jour

LE CELLULAIRE COMME OUTIL DE TRAVAIL

Nous considérons le cellulaire comme un outil de travail au camp de jour. Nous autorisons donc nos animateurs et nos animatrices à le conserver avec eux.

L'utilisation de celui-ci reste strictement professionnelle. Dans le cas contraire, des avis disciplinaires pourraient être appliqués.

pep
TON JEU!



OBJETS PERDUS



- Les objets perdus seront rassemblés sur une table prévue à cet effet. Veuillez vous informer de son emplacement et y jeter un coup d'œil régulièrement.
- Les articles non récupérés seront envoyés à un centre de partage à la fin de l'été.

ALLERGIES



Le Camp Youhou! accueille et accompagne les enfants souffrant de toutes sortes d'allergies, leur offrant un environnement sûr et inclusif. Pour cette raison, nous vous demandons d'éviter de mettre dans la boîte à lunch les aliments contenant les ingrédients suivants :

- Arachides;
- Noix;
- Fruits de mer;
- Oeufs.

Nous vous demandons d'informer les équipes de coordination et d'animation si votre enfant souffre d'une allergie quelconque.

De plus, l'enfant souffrant d'une allergie devra avoir EN TOUT TEMPS un auto-injecteur d'épinéphrine sur lui dans un sac ventral.

ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS

Nous vous demandons d'informer l'équipe de coordination si votre enfant doit prendre des médicaments pendant les heures de camp de jour. Un **formulaire d'administration des médicaments** devra être rempli et remis à l'équipe de coordination.

Nous vous demandons également de fournir un contenant identifié dans lequel **SEULEMENT** le nombre de médicaments prévus pour une journée d'animation y sera inséré.

Il est de la responsabilité du parent de transmettre aux animateurs et animatrices la posologie à appliquer.



PLAGE

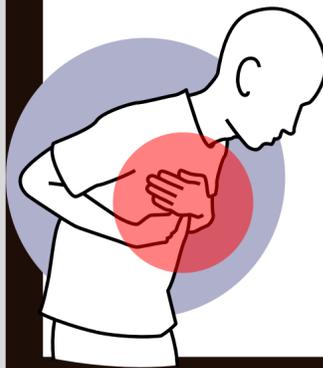
- La sécurité aquatique est assurée par un/une sauveteur/sauveteuse en collaboration avec nos animateurs/animatrices.
- Des animateurs et des animatrices font la surveillance et ont un contact visuel en tout temps avec les enfants lors de la baignade.
- Les enfants iront à la piscine chaque semaine selon la température.



MALADIE

Votre enfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants :

- Fièvre;
- Diarrhée;
- Vomissements au cours des 24 dernières heures;
- Éruption cutanée non diagnostiquée;
- Maladie infectieuse;
- Présence de parasites (poux);
- Perte d'odorat;
- Étourdissement.



IMPORTANT

Toutes modifications sur l'état de santé de votre enfant doivent être transmises au personnel du camp de jour.



URGENCE

Le Camp Youhou! prendra la décision de transporter un enfant par ambulance s'il juge la situation nécessaire ou appropriée, pour une cause de maladie ou d'accident. Les frais encourus seront facturés aux parents. Les parents et les personnes à contacter en cas d'urgence sont les premiers à être appelés dans ces situations. Le Camp Youhou! appellera une ambulance seulement si personne n'est rejoint.

SORTIES

SEMAINE 1

Aucune sortie

SEMAINE 2

Ninja Factory

SEMAINE 3

Centre des sciences de Montréal

SEMAINE 4

B-Fly (5-7 ans)

Laser Game Évolution (8-12 ans)

SEMAINE 5

Récréofun

SEMAINE 6

Parc Safari

SEMAINE 7

Parc Aquatique Bromont

SEMAINE 8

Ferme Guyon (5-7 ans)

Arbraska (8-12 ans)



- Les règles mentionnées plus haut lors des journées normales de camp de jour s'appliquent lors des sorties aussi.
- Aucun repas chaud ne sera accepté lors des sorties puisque nous n'aurons pas accès à un micro-ondes. Les consignes propres à chacune des sorties seront mentionnées dans le communiqué envoyé aux parents chaque semaine.
- Pour les enfants qui ne vont pas à la sortie, des membres de l'équipe d'animation resteront au camp de jour et une thématique spéciale sera proposée.

NOS ÉQUIPES D'ANIMATION ONT SUIVI LES FORMATIONS EN PREMIERS SOINS AFIN DE POUVOIR INTERVENIR RAPIDEMENT ET ADÉQUATEMENT

SAVIEZ-VOUS QUE ? ??

TOUS NOS ANIMATEURS/ANIMATRICES SONT FORMÉS DAFA, UNE FORMATION DE CAMP DE JOUR RECONNUE PARTOUT À TRAVERS LE QUÉBEC EN PLUS DE PLUSIEURS AUTRES HEURES DE FORMATION AFIN DE LES PRÉPARER À ANIMER TOUT L'ÉTÉ.

BLESSURE



Voici les étapes auxquelles devront se soumettre les animateurs et les animatrices en cas de blessure :

- Évaluer l'état de l'enfant et l'état des lieux.
- Avertir un/une autre animateur/animatrice et un membre de la coordination.
- Administrer les premiers soins (selon les compétences acquises) avec une protection individuelle (un masque et des gants).
- Loger un appel : si la blessure est majeure, un appel téléphonique aux parents ou à la personne responsable de l'enfant sera fait. De plus, un transport en ambulance peut être une mesure d'urgence prise.
- Remplir un rapport d'accident avec le plus de détails possibles et le remettre à un membre de l'équipe de coordination.

Il est primordial de laisser dans le dossier de votre enfant plusieurs numéros de téléphone qui nous aideront à joindre un proche en cas d'urgence.
L'équipe d'animation est formée en premiers soins et en réanimation cardiaque.

NOUS JOINDRE



COORDONNATRICES

Daphnée Martel

514-945-3584

Camille Giguère

514-775-6593

coordo.st-gregoire@groupedomisa.com

DIRECTRICE DES CAMPS

Alexandra Ouellet

alexandra.ouellet@groupedomisa.com

BUREAU ADMINISTRATIF

Téléphone : 514 931-6850

Courriel : info@groupedomisa.com



SONDAGE

Pour répondre au sondage, cliquez [ICI](#)

Le Camp Youhou! s'efforce continuellement de s'améliorer. Ainsi, nous serions reconnaissants d'obtenir vos commentaires et suggestions concernant tous les aspects du camp de jour.

N'hésitez pas à partager vos impressions sur différents aspects du camp afin que nous puissions mieux répondre à vos attentes et améliorer notre service.

Toute l'équipe de La Zone Youhou! vous souhaite un été fantastique !